C.A.R.P.A. ANJOU-MAINE
Caisse Autonome des Règlements Pécuniaires d'Avocats
Barreaux d'Angers, Laval, Le Mans et Saumur
Association loi 1901 - 1 rue Montauban - 72000 Le Mans
Tél : 02.43.81.80.81 - Fax : 02.43.81.80.82

ATTESTATION

Je soussignée, Edith FORCINAL, Présidente en exercice de la CARPA ANJOU MAINE, 1 rue Montauban – 72000 LE MANS, atteste par la présente que les services de la CARPA ANJOU MAINE ont reçu sur leur compte bancaire Maniements de Fonds - Barreau du MANS - ouvert à la BNP PARIBAS :

- le 13 octobre 2023, un virement de CINQ CENT DIX EUROS (510.00 €) émanant de Madame Muriel PLISKINE-PELLETIER
- et le 13 octobre 2023, un virement de QUATRE CENT QUATRE-VINGT DIX EUROS (490.00 €) émanant de Madame Zayneb BOUGHLID.

SOIT UNE SOMME TOTALE DE MILLE EUROS (1000.00 €) qui a été imputé dans un sous-compte du Cabinet SOFIGES, Avocat au Barreau du MANS, ouvert au nom de la Société en voie de constitution « **SAS ABC PAIE & RH** » et représentant le capital social de ladite Société.

Le retrait de ces fonds ne pourra être effectué que sur présentation à la CARPA du certificat du greffier du Tribunal de Commerce attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.
LE MANS, le 8 Novembre 2023

Edith FORCINAL
Présidente de la CARPA ANJOU MAINE

CARPA ANJOU MAINE
MAISON DES AVOCATS
1 Rue Montauban
72000 LE MANS
TEL. : 02.43.81.80.81